

Institut de Formation d'Ambulanciers

Nantes, le 11 juin 2026

Visée pédagogique de la formation menant à L'ATTESTATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

La formation préparant à l'attestation d'Auxiliaire ambulancier est d'une durée de 91 heures sur une durée de 2 semaines et demi.

Cette formation se déroule à l'Institut de Formation d'Ambulanciers du CHU de Nantes Institut de formation des Métiers d'Aide 50 route de Saint Sébastien 44093 Nantes Cedex 1

Dates de formation **MAI-JUIN**

Durée hebdomadaire 35 heures par semaine

Durée de la formation 91 heures dont 21h dispensées pour l'AFGSU

Horaires 9h00 à 17h00 tous les jours (pause déjeuner 12h30 à 13h30)

Contenu de la formation :

- Accueil, administratif, bilan des connaissances et évaluations des connaissances.
- Compétence 1 : capacité à respecter les règles d'hygiène et à participer à la prévention de la transmission des infections.
- Compétence 2 : appréhender les règles déontologiques de l'activité d'un professionnel de santé (secret professionnel, mode de communication) ainsi que les règles et valeurs de la profession.
- Compétence 3 : assurer la sécurité de la prise en charge des patients lors des mobilisations (relevage, brancardage...) au regard de la pathologie et dans le respect des règles d'ergonomie pour le professionnel.
- Compétence 4 : connaître et appliquer les règles du transport sanitaire dans le respect du code de la route au regard de la pathologie des personnes transportées.
- Compétence 5 : connaître et appliquer les gestes d'urgence seul ou en équipe face à un patient présentant une urgence vitale ou potentielle. Cette compétence est sanctionnée par l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

L'équipe pédagogique est composée du directeur de l'institut ainsi que de professionnels en exercice intervenant dans leur domaine de compétence. Ils composent l'équipe pédagogique intervenant dans la formation menant au diplôme d'état d'ambulancier au cours des deux sessions de formation organisées par l'IFA du CHU de Nantes.

L'évaluation des connaissances est réalisée en fin de formation. Les stagiaires sont accompagnés par l'équipe pédagogique tout au long de la formation et font l'objet d'un suivi pédagogique collectif et individualisé.